FranceAgriMer

MESURES EXCEPTIONNELLES - NOTIFICATION PRÉALABLE À L'OPÉRATION DE :

□ NON RÉCOLTE (NR)

☐ RÉCOLTE EN VERT (RV)

à adresser au service régional de FranceAgriMer par mail ou par télécopie au moins 72 heures avant l'opération de NR ou RV par l'organisation de producteur (OP) ou par le producteur indépendant (PI) lui-même

Identification du demandeur (*soit OP soit **producteur indépendant)									
Raison sociale de l'OP* :	Nom o	du producteur** :							
N° OP : [] [] FL : [] [] []	N° Siret: [] [] [] [] [] [] [] [] [] [
N° Siret : [Adres	Adresse de l'exploitation :							
Adresse du siège social de l'OP :									
	N° de	tél. :							
Opération de	e non récolte ou	récolte en vert							
Produit concerné :	Date de l'opéra	ation:							
Si OP préciser le nombre de producteurs concernés pa	ar l'opération :								
Fournir en page suivante la présentation détaillée de l'os a s'agit d'une OP.	opération. Fourni	r également le nom des producteurs concernés lorsqu'il							
Surface estimée de produits :	en ha, a ou en n	n² si champignons							
Quantité correspondante estimée :	en kg								
Si l'opération concerne les tomates, préciser le mode d	de conduite : 🗆 p	olein champ □ sous abris □ hors sol							
Destination prévue : Alimentation animale	☐ Destru	uction (épandage) □ Compostage							
☐ Méthanisation									
Description du mode de destruction :									
Fait à, le									
Signature du Président de l'OP									
ou de son représentant légal et cachet commercial de l'OP		Signature du Producteur indépendant							
	OU								

Présentation détaillée de l'opération de NR ou RV + Liste des producteurs concernés si OP

Producteur					Présentation du produit avant opération de non-récolte ou récolte en vert					Destination du produit après opération de non-récolte (3)				
N° or- dre	N° Siret	Nom, prénom	Téléphone	Dépt.	Commune	N° de parcelle ⁽¹⁾	Surface estimée de produit (en ha, a ou m² champignons)	Quantité correspon- dante estimée (en kg)	Rende- ment ⁽²⁾ (en T/ha ou kg/m²)	Mode de destruct ion	Nom, prénom	Dépt.	Commune	N° de parcelle ⁽¹⁾ ou autre ⁽⁴⁾
	du nombre de icteurs				ТОТА	UX								

⁽¹⁾ Indiquer le n° d'îlot du dossier de déclaration de surface ou le numéro cadastral en l'absence de ce dossier.

⁽²⁾ Rendement moyen du producteur pour le produit considéré
(3) À compléter dans le cas où le lieu de destination finale du produit est différent du lieu de sa présentation.
(4) Si le produit n'est pas visible sur une parcelle, fournir toute précision utile à sa localisation (ex. : stabulation laitière, ...).